

# LE TEMPS

---

**l'invité** Mercredi 7 octobre 2009

## D'où vient l'électricité que vous consommez?

Par Dr Isabelle Chevalley\*

**Dans un rapport publié en décembre 2007, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a constaté que la provenance d'une part significative de l'électricité (21%) ne pouvait être établie**

Dans un rapport publié en décembre 2007, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a constaté que la provenance d'une part significative de l'électricité (21%) ne pouvait être établie. L'OFEN a déclaré vouloir prendre des mesures contre cet état de fait. Qu'en est-il en 2009? Comme de nombreux Vaudois, je viens de recevoir, avec ma facture d'électricité, la déclaration de provenance de l'électricité vendue par Romande Energie. La part des agents énergétiques non vérifiables se monte à 56,1%. Mais ce n'est pas les pires. Le Groupe E (Fribourg) annonce 66,86%, Synergy (Martigny) 83,4% et le Service électrique intercommunal SA (SEIC SA – un des distributeurs valaisans) déclare 99,85% d'agents énergétiques non vérifiables. Donc tous les Valaisans qui ont un chauffage électrique et pensent qu'il est alimenté avec de l'énergie hydraulique seront ravis d'apprendre qu'ils ont en fait un chauffage à... charbon. En effet, ces agents énergétiques non vérifiables proviennent, selon l'OFEN, principalement de sources fossiles (charbon, pétrole, gaz et nucléaire). Je ne sais pas quelles mesures l'OFEN a prises depuis 2007, mais visiblement les effets ne sont pas là puisque le pourcentage d'agents énergétiques non vérifiables continue d'augmenter.

La Suisse produit 60% de son électricité grâce à l'énergie hydraulique. Mais une grande partie de cette production est exportée (40%, soit 13 milliards de kWh) comme courant vert ou renouvelable vendu très cher. De plus, pendant la nuit, les propriétaires des grands barrages qui possèdent des installations de pompage ou pompage turbinage achètent du courant bon marché provenant de sources non vérifiables et remontent l'eau dans les barrages. Puis dans la journée, durant les heures de forte demande, ils ouvrent les vannes et vendent l'électricité comme courant vert. Nos électriciens pratiquent du blanchiment de courant à notre insu.

Pendant ce temps, les citoyens suisses ne peuvent pas consommer ce courant exporté et ne disposent alors que d'énergie fossile provenant de l'étranger. Cette part est très importante. Un récent rapport de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) intitulé «Intensité CO2 de l'électricité vendue aux consommateurs finaux suisses» indique que l'électricité consommée en Suisse représente pour notre environnement une charge indirecte en CO2 sept fois plus importante que l'électricité produite en Suisse.

La thèse de nos électriciens et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) selon laquelle notre production électrique est presque neutre en CO2 (14 g CO2 par kWh) peut s'avérer correcte en soi. Mais ils omettent de nous dire que l'électricité que nous consommons, elle, se situe à 100 g de CO2 par kWh. Lectrices et lecteurs, je vous laisse seuls juges de savoir si cet oubli est volontaire ou non.

Ce constat montre que les économies d'électricité jouent un rôle important dans nos objectifs pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. Nous ne pouvons pas nous cacher derrière une soi-disant utilisation d'électricité «propre».

Le problème réside dans le fait que les électriciens gagnent de l'argent en vendant des électrons. Nous ne pouvons dès lors pas leur demander de préconiser des économies d'électricité à leurs clients. D'ailleurs, en France, EDF l'a bien compris, puisque cette entreprise électrique a déposé plainte auprès de la Commission de régulation de l'énergie française contre un fabricant de boîtiers destinés à économiser de l'électricité... EDF s'estime lésée par cette technologie et réclame une «taxe» pour compenser le manque à gagner résultant des économies d'énergie réalisées par ses clients, soit par les consommateurs d'électricité. Hélas, elle a obtenu gain de cause!

Comme toutes les sociétés électriques suisses sont détenues en partie par les pouvoirs publics, cette problématique devient politique. Il ne sert à rien de vouloir réinventer la roue. Il suffit de se tourner vers l'étranger pour observer ce qui s'est fait d'intelligent et d'efficace dans le domaine de la gestion de la demande énergétique. La Californie (6e puissance économique mondiale) a mis en place, dès 1982, un programme permettant de rendre les bénéficiaires indépendants des volumes de vente de courant. Cette stratégie a permis de limiter la croissance de la consommation électrique et, aujourd'hui, la Californie consomme 50% d'électricité par habitant de moins que le reste des

Etats-Unis. Ce système est pratiquement inconnu des Européens. Un forum aura lieu le 4 novembre prochain à Berne et réunira les plus grands experts mondiaux de ce domaine. Pour en savoir plus: [www.managing-energy-demand.org](http://www.managing-energy-demand.org).

Heureusement, il y a encore des électriciens qui ont une certaine éthique. C'est le cas des Services industriels de Genève (SIG) qui ont 0% d'agents énergétiques non vérifiables et des Services industriels de Lausanne (SIL) qui en ont que 9%. Cela démontre bien que c'est une question de volonté politique.

L'autre solution qui s'offre à nous si nous ne sommes pas desservis par les SIG ou les SIL, c'est de produire notre propre électricité. En installant 30 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques sur notre toit, nous pouvons couvrir la grande partie des besoins en électricité d'un ménage moyen. Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de le faire, pour des questions de moyens financiers ou de place, vous pouvez toujours acheter des certificats «Naturemade Star» de courant vert. Chaque kWh vendu avec ce certificat doit être produit comme indiqué et vous ne serez pas floué. Il est également possible de choisir de couvrir seulement une partie de sa consommation. Sachant que ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves, vous aurez déjà contribué de manière significative à une production d'électricité propre et au moins vous saurez d'où vient l'électricité que vous consommez.

**LE TEMPS © 2012 Le Temps SA**